

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture des
Ressources Hydrauliques et de la Pêche
OFFICE DES CEREALES



Avis Candidature N° 02-2025
APPEL A LA CANDIDATURE POUR LE CHOIX D'UN ARCHITECTE OU D'UN
GROUPEMENT D'ARCHITECTES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN
LABORATOIRE A TUNIS

L'Office des céréales se propose de lancer un appel à la candidature pour le choix d'un Architecte ou de Groupement d'Architectes pour la conception du projet de construction et agencement du laboratoire d'analyse des céréales et du centre médico-social de l'Office des Céréales sise à Rue Saad Zaghloul Moncef Bey Tunis.

Les Architectes ou les groupements d'Architectes inscrits à l'ordre des architectes de Tunisie, et désirant participer à cet appel à la candidature, peuvent télécharger le cahier des termes de référence de l'appel à la candidature dès l'apparition de cet avis sur les journaux, et ce en accédant au site : www.tuneps.tn ou au site : www.oc.com.tn.

Sous peine de nullité, les dossiers de candidature doivent être établis et présentés conformément aux instructions du dossier d'appel à la candidature et notamment l'article 12 du cahier des termes de référence.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ne peuvent participer au présent appel à la candidature que les candidats (Architectes ou groupements d'Architectes) répondant aux exigences indiquées au cahier des termes de référence du présent appel à la candidature à savoir :

- L'architecte ou l'architecte mandataire en cas de groupement d'architectes doit être inscrit sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique (www.tuneps.tn);
- Doivent être inscrits au tableau de l'ordre des Architectes de Tunisie en tant qu'Architectes indépendants exerçant la profession sous forme libérale.

Le dossier de Candidature doit être envoyé obligatoirement en ligne via le site TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie du dossier de candidature peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans le dossier parvenu en ligne conformément à la liste des documents parvenue en hors ligne.

La partie du dossier de candidature hors ligne doit parvenir à l'Office des Céréales sous pli fermé portant la mention suivante :

**« A l'attention de Madame La Présidente Directrice Générale de l'Office des Céréales
Ne pas ouvrir, « APPEL A CANDIDATURE N°02-2025 : CONCEPTION ARCHITECTORALE DU
LABORATOIRE DE L'OFFICE DES CEREALES A TUNIS »**

*A l'Adresse : Bureau d'ordre central de l'Office des Céréales, 30 Rue Alain Savary. 1002
Tunis.*

La date limite de la remise du dossier de candidature pour les candidats est fixé pour le : **10 Juillet 2025 à 10h00** .

L'ouverture des dossiers de candidature n'est pas publique.

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais seront automatiquement rejetés.

Tout dossier non conforme aux conditions du présent appel à la candidature ou comportant une fausse déclaration sera rejeté.